



G R O U P E C O N S E I L U N I O N

Audit et Conseil Union

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

***Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2017

1, Rue Ernest Hemingway
78370 PLAISIR

Association loi du 1^{er} juillet 1901



17 bis Rue Joseph de Maistre 75876 PARIS Cedex 18
Tél : (33) 01 53 09 20 20 / Fax : (33) 01 53 09 20 29
www.groupe-conseil-union.fr

Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux
comptes de Paris

SA au capital de 150 000 Euros – RCS PARIS – SIRET 341 012 656 00037 – NAF 6920Z – TVA Intracom. FR 29 341 012 656



FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

◆ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des fonds propres d'un montant de 19.196 €, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 61.160 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

◆ **Fondement de l'opinion**

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe comptable en page 5 alinéa 2, relatif à une procédure contentieuse en cours devant le TGI.

◆ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

◆ Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

◆ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

◆ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 5 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT ET CONSEIL UNION



Jean-Marc FLEURY

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 30/03/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	10 049	10 049				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	152 971	138 303	14 668	1,13	26 387	2,10
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 105		2 105	0,16	2 105	0,17
TOTAL (I)	165 125	148 351	16 774	1,29	28 493	2,27
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises					16 185	1,29
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	19 336	11 097	8 239	0,63	19 034	1,51
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	8 405		8 405	0,64		
. Personnel	177		177	0,01	877	0,07
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	1 795		1 795	0,14	2 604	0,21
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 912		2 912	0,22	5 117	0,41
. Autres	179 187		179 187	13,75	163 462	13,00
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	823 076		823 076	63,14	746 260	59,33
Charges constatées d'avance	263 031		263 031	20,18	275 744	21,92
TOTAL (II)	1 297 920	11 097	1 286 823	98,71	1 229 284	97,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 463 045	159 448	1 303 596	100,00	1 257 777	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 30/03/2018

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2017		31/12/2016	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	-41 964	-3,21	-99 174	-7,87
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	61 160	4,69	57 211	4,55
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	19 196	1,47	-41 964	-3,33
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	50 000	3,84	49 445	3,93
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	50 000	3,84	49 445	3,93
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			15 274	1,21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 217	6,61	129 486	10,29
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	23 014	1,77	17 153	1,36
. Organismes sociaux	41 712	3,20	44 449	3,53
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	971	0,07	10 262	0,82
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 178	0,24	6 223	0,49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	433 070	33,22	388 124	30,86
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	646 238	49,57	639 325	50,83
TOTAL (IV)	1 234 400	94,69	1 250 295	99,41
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 303 596	100,00	1 257 777	100,00

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 30/03/2018

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	98 426		98 426	87,31	77 203	83,88	21 223	27,49	
Production vendue biens	-16		-16	-0,00	904	0,98	-920	-101,76	
Production vendue services	14 323		14 323	12,71	13 929	15,13	394	2,83	
Chiffres d'Affaires Nets	112 734		112 734	100,00	92 037	100,00	20 697	22,49	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			307 489	272,76	381 536	414,55	-74 047	-19,40	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 370	1,22	3 315	3,60	-1 945	-58,66	
Autres produits			1 282 548	N/S	1 279 234	N/S	3 314	0,26	
Total des produits d'exploitation (I)			1 704 140	N/S	1 756 121	N/S	-51 981	-2,95	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			72 583	64,38	47 141	51,22	25 442	53,97	
Variation de stock (marchandises)			16 185	14,36	5 146	5,59	11 039	214,52	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			128	0,11	479	0,52	-351	-73,27	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			781 876	693,56	723 424	786,01	58 452	8,08	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 935	1,72	4 428	4,81	-2 493	-56,29	
Salaires et traitements			221 860	196,80	258 377	280,73	-36 517	-14,12	
Charges sociales			89 514	79,40	104 746	113,81	-15 232	-14,53	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 560	9,37	21 832	23,72	-11 272	-51,62	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant					11 573	12,57	-11 573	-100,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges					2 752	2,99	-2 752	-100,00	
Autres charges			436 675	387,35	502 404	545,87	-65 729	-13,07	
Total des charges d'exploitation (II)			1 631 317	N/S	1 682 303	N/S	-50 986	-3,02	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			72 823	64,60	73 819	80,21	-996	-1,34	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			526	0,47	839	0,91	-313	-37,30	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change			147	0,13			147	N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			673	0,60	839	0,91	-166	-19,78	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			276	0,24	625	0,68	-349	-55,83	
Différences négatives de change			26	0,02			26	N/S	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			302	0,27	625	0,68	-323	-51,67	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			371	0,33	214	0,23	157	73,36	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			73 194	64,93	74 033	80,44	-839	-1,12	

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 30/03/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 548	4,92	41 080	44,63	-35 532	-86,48
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges	60 245	53,44			60 245	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	65 793	58,36	41 080	44,63	24 713	60,16
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 542	22,66	1 132	1,23	24 410	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 286	2,03	10 078	10,95	-7 792	-77,31
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	50 000	44,35	46 693	50,73	3 307	7,08
Total des charges exceptionnelles (VIII)	77 827	69,04	57 903	62,91	19 924	34,41
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-12 034	-10,66	-16 822	-18,27	4 788	28,46
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 770 606	N/S	1 798 040	N/S	-27 434	-1,52
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 709 446	N/S	1 740 830	N/S	-31 384	-1,79
RÉSULTAT NET	61 160	54,25	57 211	62,16	3 949	6,90
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	4 754	4,22	7 819	8,50	-3 065	-39,19
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes des comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 1 303 596 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat net bénéficiaire de 61 160 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Installations industrielles	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau et informatique	Linéaire	5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

PROVISIONS

Les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ou à des risques prud'homaux.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires comprend des subventions perçues, des droits d'inscriptions et les affiliations à la Fédération Française des Echecs.

Les affiliations sont perçues au titre de la période du 1^{er} septembre au 31 août. Au 31 décembre 2017, le cut-off réalisé fait ressortir des produits constatés d'avance à hauteur de 646 238 € et des charges constatées d'avance pour 263 031 €.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels.

La comptabilisation du CICE au compte de résultat peut être réalisée par les options suivantes :

- une diminution des charges de personnel (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une diminution de l'impôt sur les bénéfices,
- une augmentation des produits d'exploitation.

La société a choisi de comptabiliser la provision CICE estimée au 31 décembre 2017 en diminution des charges de personnel. L'impact de cette prise en compte sur les états financiers est de 1 795 €.

L'utilisation du CICE a été de participer à la reconstitution du fonds de roulement et n'a pas permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels, ou distincts de l'activité.

CHANGEMENTS DE METHODE

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

- Faits caractéristiques de l'exercice

La Fédération Française des Echecs disposait également d'une partie Boutique. A partir du 13 novembre 2017, celle-ci a été donnée en location gérance à la société VARIANTES, partenaire historique de la Fédération Française des Echecs.

La Fédération Française des Echecs a reçu une assignation du TGI de Paris en date du 21 janvier 2016. Les demandes dans le cadre de ce litige s'élèvent à 530 k€. Au regard du risque, sur les conseils de son cabinet d'avocats, la Présidence a décidé de ne pas constituer de provision au 31 décembre 2016. En l'absence d'éléments nouveaux, cette position a été maintenue a 31 décembre 2017.

La Fédération Française des Echecs a reçu une saisine du conseil de prud'hommes de Versailles en date du 18 Septembre 2017 assortie d'une convocation devant le bureau de conciliation et d'orientation du conseil de prud'hommes de Versailles. En l'absence de conciliation en date du 19 février 2018, il a été décidé de provisionner au 31 décembre 2017 un montant forfaitaire de 20 k€.

Le 19 Décembre 2017, la Fédération Française des Echecs a été avisé par écrit d'un contrôle de vérification de comptabilité. La période observée par l'administration fiscale s'étend du 1^{er} Janvier 2015 au 31 décembre 2016 étendu au 31 octobre 2017 pour la TVA. Le premier rendez-vous a eu lieu le 17 Janvier 2018. Les conclusions de ce contrôle ne sont pas encore connues.

- Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à relever.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virt de pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 049		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	11 930		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	142 200		1 127
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL	154 130	-	1 127
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 105		
TOTAL	2 105	-	-
TOTAL GENERAL	166 284	-	1 127

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			10 049	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			11 930	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		2 284	141 041	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	-	2 284	152 971	-
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 105	
TOTAL	-	-	2 105	-
TOTAL GENERAL	-	2 284	165 125	-

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	10 049			10 049
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	11 930			11 930
Matériel de bureau, informatique, mobilier	115 811	10 561		126 372
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	127 741	10 561		138 302
TOTAL GENERAL	137 790	10 561		148 351

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 967	1 594			
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	8 967	1 594	-	-	-
TOTAL GENERAL	8 967	1 594	-	-	-

ETAT DES STOCKS

STOCK	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Stock de marchandises	16 185		16 185	
TOTAL	16 185	-	16 185	-

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augment. dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	-	-	-	-
Pour litiges	49 445	50 000	49 445	50 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	49 445	50 000	49 445	50 000
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	11 097			11 097
Autres dépréciations	10 800		10 800	
TOTAL Dépréciations	21 897		10 800	11 097
TOTAL GENERAL	71 342	50 000	60 245	61 097
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles		50 000	60 245	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			2 105
Autres immobilisations financières	2 105		2 105
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	19 336	19 936	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	177	177	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	1 795	1 795	
- T.V.A	2 912	2 912	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	187 592	187 592	
Charges constatées d'avance	263 031	263 031	
TOTAL GENERAL	476 948	474 843	2 105
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	86 217	86 217		
Personnel et comptes rattachés	23 014	23 014		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 712	41 712		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	971	971		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 178	3 178		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	433 070	433 070		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	646 238	646 238		
TOTAL GENERAL	1 234 400	1 234 400	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	5 827
Autres créances	145 490
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	151 317

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 684
Dettes fiscales et sociales	25 566
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	40 693
TOTAL	110 943

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges constatées d'avance	Montant
Affiliations	263 031
Assurances	
Autres charges d'exploitation	
TOTAL	263 031

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits constatés d'avance	Montant
Affiliations	646 238
TOTAL	646 238

TRANSFERTS DE CHARGES

Nature des transferts de charges	Montant
Transferts de charges d'exploitation	1 370
TOTAL	1 370

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges exceptionnelles	Montant	Imputé au compte
Charges sur exercices antérieurs	20 540	672000
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	5 001	671800
Charges exceptionnelles sur opération du capital	2 286	675200
Charges exceptionnelles diverses		678800
Dotations aux provisions pour risques et charges	50 000	687500
TOTAL	77 827	

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits exceptionnels	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels sur opération de gestion	(44)	781800
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	5 592	772000
Reprise provisions pour risques et charges	60 245	781500
TOTAL	65 793	